



PROCÈS VERBAL

COMMISSION DE FÉMINISATION

LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 - PV N°2

PRESENTS : Mmes BERNARD Alicia, MARJARIE Chrystèle, FERNANDEZ Marie-France, SERRAULT Aurore, M. RIGOULET Mathieu

EXCUSES : Mmes DUVAL Sandy, TEILLOUT Lou Ann, VAN DEN EYNDE Karine, M. JOLIBERT Christophe

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Ordre du jour :

- Bilan des championnats,
- Réflexion autour de la Coupe de Dordogne à 11,
- Rassemblement U7/U9,
- Rappel concernant les surclassements en Seniors,
- Projets à mettre en place

Début de séance à 20h.

La présidente de la commission souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur investissement dans la commission.

CHAMPIONNATS FEMININS

Un point est fait sur les championnats féminins (jeunes et séniors) :

Seniors à 11 : La commission prend acte du forfait général de l'équipe de l'ASNSP/FOOTHISLECOLE et leur propose l'intégration en foot à 8 pour la seconde phase. La commission rappelle également qu'un seul forfait a été enregistré, avec notamment un assouplissement des contraintes concernant les règlements pour les reports de rencontres. La commission en profite pour remercier la Commission Sportive Seniors pour cette bonne entente, dans l'intérêt du football féminin.

Seniors à 8 : 4 forfaits en poule A et 1 en poule B au jour de la commission. Les équipes qualifiables pour la D1 en seconde phase commencent à sortir du lot. La commission informera les clubs fin décembre des équipes en D1 et des équipes en D2.

U18F Brassage Elite : L'équipe du TAPFC est qualifiée pour l'élite LFNA. La commission se réjouit de cette nouvelle dans l'intérêt du développement du football féminin départemental.

U15F Brassage Elite : L'équipe du TAPFC est en voie de qualification, tandis que l'équipe du BPFC peut espérer obtenir également son ticket. Là encore, la commission se réjouit des performances, et permettra à nos deux clubs de se confronter à des équipes d'un niveau supérieur.

Sur les autres niveaux et catégories, à ce stade, la commission ne peut en ressortir des enseignements.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



De manière générale, la commission suit attentivement les résultats de toutes les équipes engagées, afin de faire un constat pour cette première année de prise de fonction, avec la volonté de pouvoir développer la pratique sur notre territoire.

REFLEXION AUTOUR DE LA COUPE DE DORDOGNE A 11 :

La commission, sous l'impulsion de Mathieu, souhaite une réflexion ou une refonte de la Coupe de Dordogne, afin de la dynamiser. Il est proposé un format Ligue des Champions avec une phase de poule, puis élimination directe. La réflexion doit faire l'objet d'une proposition au Comité Directeur du District, tout en prenant compte le calendrier général, perturbé par les FG de l'ASNSP/Foothislecole et le désengagement tardif de Lavergne Miramont.

RASSEMBLEMENT U7/U9 :

La date du 25/01/2025 est retenue pour organiser ce rassemblement, sur de la pratique futsal. La commission souhaite solliciter Josselin Chubilleau, CTD DAP, pour l'accompagner sur ce projet. La commission va solliciter un club avec un gymnase, sur un secteur central sur le département.

RAPPEL CONCERNANT LES SURCLASSEMENTS EN SENIORS

La commission constate que deux clubs ont déjà fait l'objet d'une sanction par la Commission des Litiges et Contentieux. La commission rappelle l'obligation fédérale de transmettre un dossier de surclassement médical à la LFNA pour les joueuses U16F et U17F souhaitant jouer en Seniors. La commission fera un rappel en début d'année 2025 à l'ensemble des clubs.

RAPPEL DES PROJETS

- La création d'un club des dirigeantes périgourdines qui se réuniraient plusieurs fois dans l'année, pour échanger sur la place de la femme dans le football, les valoriser et faire ressortir des idées. Ce projet verra le jour pour la saison 2025/2026.
- S'appuyer sur les clubs féminins « Elite » pour faire évoluer, dynamiser et aider les autres clubs

Fin de séance 21h30.

La Présidente,
Alicia BERNARD

La secrétaire de séance,
Chrystèle MARJARIE